



9 Rue Jean Moulin – 89500 Bussy le Repos
Tel 03.86.87.23.80

Dossier N°E21000076/21 du 14/09/2021 DUP Protection du captage de « Fontaine Rouge sur la commune de Bussy Le Repos.

Enquête publique captage de la source de la Fontaine Rouge du lundi 25 octobre 2021 à 14h30 au vendredi 26 novembre 2021 à 17h30, tenue par Mme Catherine Semblat, commissaire Enquêteur.

Pour Mémoire,

A ce jour aucune étude BAC n'a été programmée. Elle est vivement recommandée par l'hydrogéologue pour définir plus exactement la trame qui alimente le captage de la Fontaine Rouge. Si celle-ci devait être obligatoire, nous envisagerions de la prévoir en concertation avec les communes de Chaumot et de Rousson.

Pour la commune de Bussy Le Repos, des contrôles sanitaires prévus par l'arrêté préfectoral, ont été effectués par l'ARS le mercredi 27 octobre 2021. Les résultats sont conformes aux exigences de la qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Sur le Hameau des Rossignol, où se situe une exploitation d'élevage bovin de Mr Gilliaert, je n'ai aucune connaissance des installations de stockages (fumier et lisier). A savoir si elles ont été contrôlées ?

Je ne suis pas certaine non plus que les cuves à fuel potentiellement à risque d'une éventuelle pollution en amont du captage, soient recensées.

Pour les travaux intérieurs et extérieurs du bâtiment de pompage, commun aux communes de Bussy le Repos et de Chaumot, des devis de réfections ont été acceptés après délibération par les deux conseils respectifs en 2020. A ce jour les entreprises désignées, malgré nos relances n'ont pas encore débutés les travaux.

Si réellement des nuisances du type « lavage de voiture au niveau du trop-plein » arrivaient, nous prendrions les mesures nécessaires pour limiter les éventuelles pollutions de produits lessivier et hydrocarbure, des Rus du malheur et de Bourrienne.

Fait à Bussy le Repos, le 09.12.2021,

Madame le maire,

Séverine Mazateau

